



Demander une bourse de collège

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer au collège.

La demande de bourse de collège peut être présentée par la ou les personnes physiques qui, au sens de la législation sur les prestations familiales, assument la charge effective et permanente de l'élève. Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.

La campagne des demandes de bourse se déroulera
du 2 septembre au 21 octobre 2021
Mais n'attendez pas le dernier moment

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE

Année Scolaire 2021-2022

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020		
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 795	8 538	3 013
2	19 440	10 509	3 708
3	23 085	12 479	4 403
4	26 730	14 451	5 098
5	30 376	16 421	5 794
6	34 021	18 391	6 489
7	37 660	20 362	7 184
8 ou plus	41 311	22 332	7 879
Montant annuel de la bourse	105 €	294 €	459 €
Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	258 €	276 €	297 €

NOUVEAU!

Désormais la demande de bourse s'effectue en ligne

Il vous suffit de vous munir de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021
et de vous connecter à <https://teleservices.ac-nantes.fr/ts>

Procédure pour faire une demande de bourse

En ligne c'est plus simple et efficace !



J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je simplifie mes accès avec FranceConnect



J'utilise mes identifiants EduConnect

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#)

[Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

FranceConnect vous permet de vous connecter aux services publics en ligne, dont **Scolarité services** en utilisant votre compte :

- **Impots.gouv.fr** (déclaration d'impôts en ligne),
- **Amell.fr** (compte en ligne de la sécurité sociale),
- **Identité numérique** (La Poste)
- **Mobilis Connect et mol** (identité numérique mobilis)
- **msa.fr** (compte msa.fr)

Le + pour votre demande de bourse de collège ou de lycée : vos Informations fiscales transmises à l'établissement sont plus précises. Aucun document complémentaire n'est donc à fournir !

Pour ce faire, vous devez posséder un compte en ligne sur l'un des trois sites mentionnés ci-dessus.



Je suis représentant légal d'élève(s) scolarisé(s) : je peux activer mon compte par SMS.

Activer mon compte

Si mon numéro de téléphone portable n'est pas enregistré, je peux contacter l'établissement d'un de mes enfants pour obtenir mon identifiant et un mot de passe provisoire pour activer mon compte.

Je suis un(e) élève : je contacte mon établissement qui me fournira mon identifiant et un mot de passe provisoire pour activer mon compte.

- MON COMPTE
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- BOURSE DE COLLÈGE**
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES
- COLLÈGE GEORGES BRASSENS
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER



Récupération de mes informations fiscales

Saisissez ici le numéro fiscal qui figure sur votre avis d'impôt 20 20 (sur les revenus de 2019)

Numéro fiscal *

1234567890123

(*) Revenus d'Algérie

ANNULER | POURSUIVRE

Rentrez votre numéro fiscal
Le transfert des données fiscales est sécurisé

- MON COMPTE
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- BOURSE DE COLLÈGE**
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES
- COLLÈGE GEORGES BRASSENS
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER



Récupération de mes informations fiscales

L'application Scolarité Services souhaite accéder aux données suivantes :

- Revenu fiscal de référence (DGFIP)
- Situation de famille (DGFIP)
- Etat-civil des déclarants du foyer fiscal (DGFIP)
- Nombre et détail des personnes à charge (DGFIP)
- Existence d'un déficit antérieur (DGFIP)

Je donne mon consentement pour le transfert des informations fiscales de mon ménage vers Scolarité Services.

REFUSER | ACCEPTER

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

DEPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER

Récupération des informations | Informations fiscales | Enfants | Validation

Récupération de mes informations fiscales

Si une bourse est attribuée à mon enfant, je donne mon consentement pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant sa scolarité au collège : cliquer sur **ACCEPTER**.

Si vous refusez ce consentement, une demande de bourse de collège devra être formulée chaque année.

REFUSER | ACCEPTER

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - contact - mentions légales - aide

L'actualisation automatique des données fiscales

Ce système, totalement sécurisé permettra de vérifier tous les ans que vous entrez toujours dans les conditions pour bénéficier d'une bourse. Si tel est le cas, **la bourse de votre enfant sera renouvelée tous les ans, sans aucune action de votre part.**

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

DEPOSER UN DOSSIER | SUIVRE MON DOSSIER | NOUS CONTACTER

Récupération des informations | Informations fiscales | Enfants

Mes informations fiscales

Nous venons de recueillir ces informations fiscales sur votre avis d'impôt 2020. Merci de renseigner les informations complémentaires avant de poursuivre.

Déclarant e s : Joelle DUPONT
Alain DUPONT

Avis d'impôt 2020 sur les revenus de 2019 :

11800 €
Non

11800 €
Non

Marié-e
Non

2
1
0

Vivez-vous en concubinage ? *

ANNULER | POURSUIVRE

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - contact - mentions légales - aide

Si vous vivez en concubinage :

La situation de concubinage s'apprécie **au moment du dépôt de la demande**. Les ressources prises en compte sont celles du parent ainsi que du concubin.

Vous devez renseigner les coordonnées fiscales de votre concubin

En cas de résidence alternée :

C'est aux parents de convenir entre eux du dépôt de la demande de bourse de collège. En cas de dépôt de 2 dossiers pour un élève, les demandes sont déclarées irrecevables. Les parents doivent alors convenir de celle qui sera maintenue (fournir une attestation sur l'honneur signée des 2 parents). **En cas de désaccord persistant, les deux demandes seront classées sans suite.**

En cas de décès, divorce ou séparation attestée :

Seuls les revenus du parent demandeur doivent être pris en compte.
Contactez la gestionnaire du collège pour prendre rendez-vous

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

[DÉPOSER UN DOSSIER](#)
[SUIVRE MON DOSSIER](#)
[NOUS CONTACTER](#)

Récapitulatif des informations Informations fiscales **Enfants** Validation

Mes enfants

Vous faites une demande de bourse pour **Arnaud Dupont**.

Vous n'avez rien à faire pour vos autres enfants scolarisés dans le même collège. **La demande est automatique.**

- Léa Dupont** - 15/08/2005

Si, pour un ou plusieurs de vos enfants, vous ne souhaitez pas déposer une demande de bourse, vous devez décocher la ou les cases ci-dessus. Dans ce cas, vous ne pourrez plus faire de demande de bourse en ligne pour ces enfants.

[← ANNULER](#)
[✓ POURSUIVRE](#)

Nom de l'enfant pour lequel vous faites la demande de bourse et des éventuels frères et sœurs qui sont dans le même collège

SERVICE EN LIGNE BOURSE DE COLLÈGE

[DÉPOSER UN DOSSIER](#)
[SUIVRE MON DOSSIER](#)
[NOUS CONTACTER](#)

Récapitulatif des informations Informations fiscales Enfants **Validation**

Récapitulatif de ma demande

Si ces informations sont exactes, validez votre demande, sinon cliquez sur le bouton Annuler.

Déclarant·e·s : Joëlle Dupont
Alain Dupont

Bourse demandée pour : Arnaud Dupont - 09/01/2004
Léa Dupont - 15/08/2005

Diminution des revenus : Non

Avis d'impôt 2019 sur les revenus de 2018 :

Revenu fiscal de référence	11800 €
Déficit d'années antérieures mentionné sur votre avis d'impôt	Non
Situation familiale	Marité
Situation déclarée de parent isolé	Non
Nombre d'enfants à votre charge :	
Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive	2
Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée	1
Enfants majeurs célibataires	0

Je confirme que les informations présentées ici correspondent à la situation de mon ménage social et fiscal.

[← ANNULER](#)
[✓ VALIDER](#)

Vous pouvez maintenant :

- Vérifier les informations de votre demande
- Confirmer
- Valider

Elle est immédiatement transmis au collège

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE COLLÈGE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

COLLÈGE GEORGES BRASSENS

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
BOURSE DE COLLÈGE

DÉPOSER UN DOSSIER

SUIVRE MON DOSSIER

NOUS CONTACTER

Accusé d'enregistrement de ma demande

Votre dossier dématérialisé est déposé.

Vous allez recevoir un accusé d'enregistrement de votre demande à l'adresse : jdupont@monmail.fr

Estimation de mon droit à bourse

Compte tenu des informations que nous avons récupérées et sous réserve de l'acceptation de votre dossier, le montant de la bourse qui pourrait vous être attribuée par enfant serait de 294 € pour l'année scolaire 2020-2021.

294 € pour l'année soit 98 € par trimestre et par enfant.

Je donne mon avis

Permet de suivre l'avancée du dossier de bourse

Vous voyez immédiatement le montant estimé de votre droit à la bourse

OUPS.GOUV.FR

Vous avez droit à l'erreur

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler au collège



Important

Si vous n'avez pas d'accès à internet
ou
si vous avez besoin d'aide

Le collège met à votre disposition un ordinateur à l'administration.

N'hésitez pas à contacter la gestionnaire pour prendre rendez-vous.

